
Education et Enseignement

III

 DE LA PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE

 (Pour *L'Enseignement Primaire*)

La Science Sociale a publié, l'an dernier, sur notre système scolaire, une étude fort remarquable au cours de laquelle M. Léon Gérin, qui en est l'auteur, dit :

“ Ils (commissaires d'écoles et contribuables) lésinent sur le salaire des maîtres et des maîtresses, se contentant la plupart du temps à retenir à vil prix les services de quelque fille d'habitant du voisinage, *sans aptitudes ni préparation suffisantes.*” (1)

C'est bien cela.

Oui, c'est bien là, en effet, ce qui se passe ordinairement dans la plupart de nos municipalités scolaires.

Un tel fait est bien propre, croyons-nous, à éloigner de l'enseignement ceux et celles qui en ont toute la vocation et toute la compétence, et à compromettre sérieusement, par là, le succès de la grande et sainte cause de l'éducation du peuple.

Voilà bien, n'est-ce pas, le résultat déplorable qu'entraîne naturellement après elle cette parcimonie, cette mesquinerie, osons-nous dire, dont on use trop souvent envers l'instituteur.

Pourtant, ce dernier n'en continue pas moins, au sein de la société, de poursuivre, sans bruit ni éclat, il est vrai, mais avec ardeur et dévouement, son rôle si éminemment utile d'éducateur de la jeunesse.

Si, parfois, le succès que l'on attend de lui ne répond pas entièrement à l'attente générale, c'est que l'art d'enseigner est avant tout un art particulièrement difficile, et que l'on ne saurait, pour cette raison-là du moins, s'improviser du jour au lendemain instituteur ou maître d'école.

Il importe, au contraire, que tout instituteur possède bien son art, connaisse à fond les méthodes et les procédés qui s'y rattachent, et soit bien pénétré en même temps des principes de la pédagogie. Il importe encore particulièrement qu'il ait des connaissances au moins suffisantes sur tous les sujets que comporte le programme des études primaires, du goût pour l'étude et l'enseignement, de l'habileté à communiquer aux autres les connaissances qui conviennent à chacun, qu'il sache enfin user de tact et de prudence chaque fois qu'il s'agit de rectifier la raison ou le jugement de ses jeunes élèves, ou encore de détourner leur cœur de sentiments vulgaires ou grossiers.

Quiconque aspire maintenant à l'état d'instituteur doit donc, après s'en être reconnu toute la vocation, s'y préparer soigneusement, en suivant avec régularité autant qu'avec application les cours d'une école normale, dont l'objet principal est d'initier ses élèves à tous les secrets de l'art d'enseigner.

(1) Les italiques sont de nous.